



Mise en place d'un ACCUEIL JURIDIQUE pour les agents titulaires et contractuels de la Fonction Publique Territoriale dans les Hautes-Pyrénées



CGT CD 65 : VOS DROITS, NOTRE COMBAT

Permanence Juridique & Syndicale

"Contractuel.e, stagiaire ou titulaire : Ne restez pas seul.e face à votre employeur. Défendons vos droits !"

Les domaines d'intervention :

- Statuts et carrière
- Harcèlement et conditions de travail.
- Salaires et temps de travail.
- Sanctions disciplinaires.
- Retraites et protection sociale.

Besoin d'un conseil ? d'une assistance ? Que vous soyez syndiqué ou non, nos camarades vous accueillent pour faire respecter vos droits.

- **Quand ?** Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 8h30 à 16h30 et le mercredi de 8h30 à 12h00
- **Où ?** Au local syndical (pour les agents du CD65), sur rdv pour les agents territoriaux.
- **Contact :** 06 02 10 39 76 / cgtcd65@gmail.com

ENSEMBLE, EXIGEONS LE RESPECT DE NOS DROITS !

